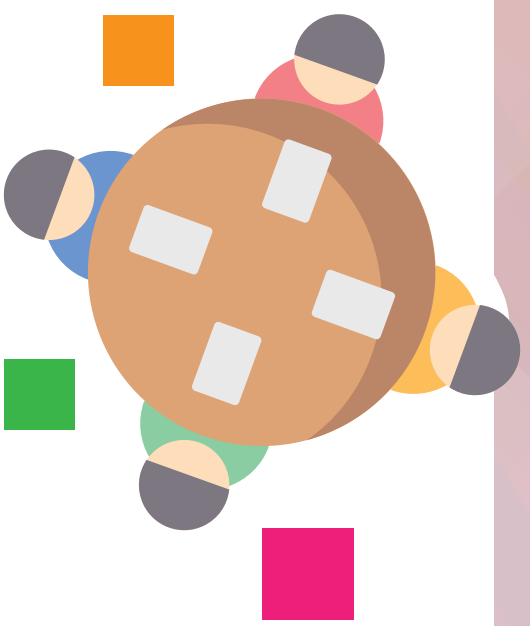

Commission des Usagers

- Une question sur **vos droits ?**
- Vous rencontrez **une difficulté** dans votre prise en charge ou celle d'un proche ?

1 **Vous pouvez vous rapprocher du Chef de service et/ou du Cadre de santé, ils sont à votre écoute au quotidien pour vous apporter des solutions.**

2 **Le service des relations avec les usagers** se tient à votre disposition pour vous apporter toutes les précisions souhaitées et vous accompagner dans vos démarches. Il est également compétent pour vous renseigner sur toute demande d'accès à votre dossier médical ou à celui d'un de vos proches.

2 avenue Martin Luther King – 87042 LIMOGES CEDEX
05 55 05 88 16 ou 05 55 05 61 72
relations.usagers@chu-limoges.fr

3 **Ces solutions ne vous ont pas apporté satisfaction ?**
Vous souhaitez formuler une réclamation ?
2 possibilités s'offrent à vous :

Ecrire au Directeur général de l'établissement :
2 avenue Martin Luther King – 87042 LIMOGES CEDEX
directeur.general@chu-limoges.fr

Formuler votre réclamation à l'oral auprès du service des relations avec les usagers qui vous accompagnera.

USA-DS-004C_© Direction de la communication

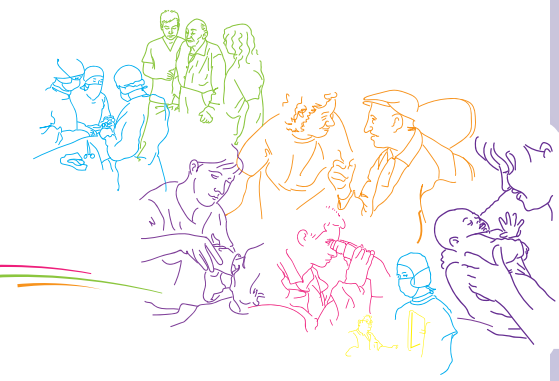

Connaissez-vous la Commission des Usagers ?

Il s'agit d'une instance obligatoire qui siège dans tous les établissements de santé. Elle regroupe notamment des représentants des usagers et des médiateurs médicaux et non-médicaux. Elle a pour mission de :

- Veiller au respect des **droits des usagers** et faciliter leur démarche.
- Participer à **l'amélioration de la qualité de l'accueil** des patients et de leurs proches, et de la prise en charge.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur la Commission des Usagers ou lui faire part de vos observations, contactez le service des relations avec les usagers !

tél. : **05 55 05 88 16** ou **05 55 05 61 72 -** mail : **relations.usagers@chu-limoges.fr**

CHU Centre hospitalier universitaire Limoges